



## PROJET DE FORMATION EN ALTERNANCE

PARTENARIAT EDT - DES - LYCEE POLYVALENT DU TAAONE

## SOMMAIRE

---

1. Préambule
2. Enjeux du projet,
3. Effectifs et conditions requises,
4. Articulation de la formation,
5. Rôle des partenaires
6. Programme de formation,
7. Modalités d'évaluation,
8. Suivi de l'action,
9. Le tutorat,
10. Rôle des acteurs de tutorat,
11. Les champs d'évolution du stagiaire,
12. Processus de développement,

## 1- PREAMBULE

---

EDT et la DES dont dépend le lycée Polyvalent de Taaone ont convenu de lancer en partenariat le projet de formation en alternance intitulé :

« Formation en alternance de Monteurs Réseaux Electriques »

Le but est de former aux métiers de base de la distribution de l'énergie électrique.

Le projet prévoit une large collaboration entre la DES, le Lycée Polyvalent de Taaone, le CFP de EDT et EDT

Pour cela, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL), fondée sur l'alternance et visant à répondre à des besoins locaux, semble être le dispositif adapté à ce projet.

## 2- ENJEUX DU PROJET

---

Le projet apprentissage est une nouveauté pour EDT et permettra :

- À EDT :

- Recruter des collaborateurs :

  - Performants,

  - Formés à nos métiers et à nos valeurs,

- Remplacer les départs en retraite,

- Aux jeunes diplômés recrutés :

- Acquérir une spécialisation correspondant au métier,

- Acquérir des compétences complémentaires,

### 3- EFFECTIFS ET CONDITIONS REQUISES

---

Effectif: 12 à 15 personnes

Conditions requises:

- Bac Pro Eleec. ou Bac Pro MEI,
- Aptitude physique,
- Pratique régulière d'un sport ou d'une activité de plein air,

## 4- ARTICULATION DE LA FORMATION

---

Formation en alternance sur une durée de 9 mois,

Une alternance dure 3 mois. Il y aura 3 alternances au total.

Pour chaque alternance la formation sera de :

- 4 semaines au Lycée Polyvalent de Taaone
- 4 semaines au Centre de Formation Professionnelle de EDT
- 4 semaines dans les équipes de EDT (mise en situation professionnelle)

Des tuteurs seront nommés pour le suivi des stagiaires dans les mises en situation professionnelle,

Pendant la durée de la formation complémentaire, le titulaire du BAC PRO gardera le statut de lycéen.

La formation a débuté le 4 octobre 2010.

## 5- ROLES DES PARTENAIRES

---

### Rôle du Lycée Polyvalent de Taaone.

- Organiser et participer à l'opération de sélection des candidats,
- Inscrire les stagiaires en tant qu'étudiants du LPT,
- Former en alternance les jeunes stagiaires au sein des locaux du LPT en suivant le référentiel « B »
- Contrôler en continu les acquis,
- Supporter tous les frais liés à la formation dispensée par le LPT,

## 5- ROLES DES PARTENAIRES

---

### Rôle de EDT

- Participer à la sélection des candidats à la formation,
- Former en alternance les jeunes stagiaires au centre de formation de EDT en suivant le référentiel « A »
- Compléter la formation des jeunes stagiaires par des mises en situation professionnelle dans les équipes opérationnelles de EDT,
- Contrôler en continu les acquis,
- Supporter tous les frais liés à la formation et aux mises en situation professionnelle à EDT,
- *Verser une indemnité mensuelle aux stagiaires pendant la durée de la formation en alternance,*



## 6- PROGRAMME DE FORMATION

---

### Au Lycée Polyvalent du Taaone

ENSEIGNEMENT	DUREE
Français et Education Civique	4 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 48 heures
Mathématiques	4 heures/semaine pendant les 4 semaines de la première alternance, soit au total 16 heures
Sciences Physiques	2 heures/semaine pendant les 4 semaines de la première alternance, puis 6 heures/se pendant les 8 semaines suivantes, soit au total 56 heures
Anglais	2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 24 heures
Economie, Gestion	2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 24 heures
Santé, Sécurité, Environnement,	2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 24 heures
Technique de communication et de gestion	2 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 24 heures
Enseignements Professionnels, Théorie et Pratique	16,5 heures/semaine pendant 12 semaines, soit au total 198 heures

## 6- PROGRAMME DE FORMATION

---

### Au Centre de Formation Professionnelle de EDT

<b>ALTERNANCE 1</b>
Les risques électriques Les ouvrages électriques Formation gestes et postures Travaux en hauteur Balisage et signalisation des chantiers Comptages électriques et petites interventions Branchements Exploitation des réseaux
<b>ALTERNANCE 2</b>
Les réseaux BT Les postes HTA/BT Les réseaux éclairage public Travaux sous tension BT
<b>ALTERNANCE 3</b>
Réseaux HTA Postes sources Conduite exploitation des réseaux de distribution HTA Etudes. Travaux Les énergies nouvelles

## 6- PROGRAMME DE FORMATION

### Planning prévisionnel des mises en situations professionnelles

		Equipe 1 (2 stagaires)	Equipe 2 (2 stagaires)	Equipe 3 (2 stagaires)	Equipe 4 (2 stagaires)
ALTERNANCE1	S1	Branchement	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance
	S2	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance	Branchement
	S3	Exploitation	Maintenance	Branchement	Eclairage Public
	S4	Maintenance	Branchement	Eclairage Public	Exploitation
	S5	Branchement	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance
	S6	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance	Branchement
ALTERNANCE2	S7	Branchement	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance
	S8	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance	Branchement
	S9	Exploitation	Maintenance	Branchement	Eclairage Public
	S10	Maintenance	Branchement	Eclairage Public	Exploitation
	S11	Branchement	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance
	S12	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance	Branchement
ALTERNANCE3	S13	Branchement	Etudes & Travaux	Exploitation	Maintenance
	S14	Etudes & Travaux	Exploitation	Maintenance	Branchement
	S15	Exploitation	Maintenance	Branchement	Etudes & Travaux
	S16	Maintenance	Branchement	Etudes & Travaux	Exploitation
	S17	Branchement	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance
	S18	Eclairage Public	Exploitation	Maintenance	Branchement

## 7- MODALITES D'EVALUATION

---

L'évaluation est partie intégrante de la formation, elle doit permettre au stagiaire :

- au cours de la formation, avec l'aide du Formateur, de mesurer son évolution par rapport aux objectifs visés tant d'un point de vue théorique que pratique,
- au cours de la mise en situation professionnelle, avec l'aide du Tuteur, d'intégrer ses nouvelles compétences dans la pratique du métier et de mesurer son évolution,

## 8- SUIVI DE L'ACTION

---

Un comité de suivi composé de 2 membres de chaque entité sera chargé du pilotage du projet.

Il se réunira régulièrement et chaque fois qu'il l'estimera nécessaire.

Il s'assurera du contrôle continu des acquis effectué par les formateurs et statuera avec eux sur la qualification des stagiaires à la fin de chaque alternance et en fin de formation.

## 9- LE TUTORAT

---

### Les intervenants dans le Tutorat

Le CFP,

Le tuteur,

Le responsable hiérarchique,

Le chargé de travaux,

## 10- ROLE DES ACTEURS DE TUTORAT

---

### Le CFP

- Il est responsable du Tutorat,
- Il désigne avec les responsables hiérarchiques les tuteurs volontaires,
- Il réalise les évaluations qui visent à fournir à la personne sous tutorat, des informations sur son parcours, ses réussites et ses difficultés.
- Il participe aux réunions de coordination avec les formateurs, ainsi qu'aux bilans d'évaluation des tutorés.

Les activités du tuteur le conduisent à prendre différentes casquettes; Il doit être conscient de sa position selon les circonstances.

## 10- RÔLE DES ACTEURS DE TUTORAT

---

### Le Tuteur

C'est un agent volontaire qui possède des compétences à caractère technique, social, et culturel,

- Il assure l'accueil, l'intégration, l'encadrement, l'accompagnement, l'organisation des activités de la personne sous tutorat, en fonction des objectifs à atteindre.
- Il participe, en liaison avec l'organisme de formation, à la définition des objectifs de formation et des progressions pédagogiques.
- Il participe aux évaluations qui visent à fournir au stagiaire, des informations sur son parcours, ses réussites et ses difficultés.
- Il participe aux réunions de coordination avec les formateurs, ainsi qu'aux bilans d'évaluation des stagiaires.

Ce rôle lui permet :

- d'élargir son champ de responsabilité,
- de se développer personnellement,
- de transposer ses connaissances en situation de travail,



## 10- ROLE DES ACTEURS DE TUTORAT

---

### Le Responsable hiérarchique

C'est un membre de l'équipe de direction de l'Entité.

- Il participe à la sélection et la désignation des tuteurs volontaires avec le CFP,
- Il organise et coordonne l'insertion et la formation à l'intérieur de l'Entité, en liaison avec les tuteurs,
- Il assure le suivi de l'insertion sociale et professionnelle de la personne sous tutorat,
- Il a en charge, la valorisation et la reconnaissance des agents dans leurs missions de tuteur. Il fournit aux tuteurs les moyens nécessaires pour mener à bien leur mission. La nomination du tuteur se fait avant le démarrage de la formation,

## 10- ROLE DES ACTEURS DE TUTORAT

---

### **Le compagnon ou tuteur de proximité (Chargé de travaux)**

- C'est un professionnel reconnu. Il est identifié en fonction de l'activité à réaliser.
- Il a en charge la transmission au stagiaire les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'acquisition du geste professionnel. Il fait travailler le stagiaire sur le terrain et l'aide à utiliser ses connaissances acquises en formation.
- Il apprécie la qualité et la quantité des savoirs et savoir-faire acquis.

## 11- LES CHAMPS D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

---

### Niveau individuel :

- évolution de l'image de soi ;
- capacité à construire un projet réaliste.

### Niveau organisationnel :

- compréhension des degrés de liberté, des règles et des contraintes.

### Niveau relationnel :

- création de contacts avec des groupes de travail.

### Niveau technique :

- acquisition de compétences.

## 12- PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

---

Les différentes étapes du processus de développement à suivre :

- Signer la convention de partenariat entre EDT et le LPT,
- Informer et impliquer les supérieurs hiérarchiques,
- Identifier et recruter des élèves,
- Identifier des tuteurs volontaires,
- Démarrer les formations en alternance avec évaluation des acquis en permanence,
- Mettre fin au contrat,

A l'issue de l'apprentissage, l'EDT pourra recruter en fonction de ces besoins parmi ces nouveaux monteuses électriciens. Il pourra aussi les recommander à ses filiales et ses sous-traitants.